

Canicule

QUELS SIGNAUX D'ALERTE ?



FIÈVRE,
MAUX DE TÊTE



POULS
ET RESPIRATION
RAPIDE



CONFUSION,
COMPORTEMENT ÉTRANGE,
DÉLIRES OU CONVULSIONS



NAUSÉES,
VOMISSEMENTS...



PERTE
DE CONNAISSANCE

QUELLE CONDUITE ADOPTER ?

- Si la victime est consciente : l'amener à l'ombre, lui donner à boire et la rafraîchir.
- Si la victime perd connaissance : la mettre en position latérale de sécurité et la surveiller en attendant les secours.

DANS TOUS LES CAS VOUS DEVEZ IMPÉRATIVEMENT ALERTEZ LES SECOURS :

☎ 15 (SAMU) OU ☎ 112 (N° EUROPEEN D'APPEL D'URGENCE).

Je suis retraité et/ou en situation de handicap, je peux m'inscrire sur le registre canicule du CCAS
Tél. 04 68 34 88 34

LES ACTIONS MENÉES PAR LE CCAS :
- ouverture du registre canicule,
- communication auprès des bénéficiaire,
- astreinte les week-end,
- en vigilance jaune,
appel tous les lundis matins des inscrits,
- accueil dans hall d'accueil climatisé du CCAS lors des vigilances orange.

Je reste au frais chez moi

Je bois de l'eau sans attendre d'avoir soif

Je me mouille le corps

Je ferme les volets et les fenêtres

Je me rends dans des sites frais ou climatisés (supermarchés, mairies de quartier, cinéma, parcs...)

J'évite de boire de l'alcool

Je prends des nouvelles de mes voisins

MISES À DISPOSITION DE SALLES CLIMATISÉES DES MAIRIES DE QUARTIER OUVERTURE DE 8H30 À 17H

CENTRE HISTORIQUE, 12 rue Jeanne d'Arc.

HAUT-VERNET, 210 avenue du Languedoc.

OUEST, 16 avenue de Belfort.

EST, 1 rue des Calanques.

SUD, place de la Sardane.

FAITES-VOUS RECENSER AUPRÈS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) POUR CET ÉTÉ!

Tél. 04 68 34 88 34 - Vous préférez être rappelé ?

Transmettez-nous vos coordonnées, un agent du CCAS vous recontactera rapidement :

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Coupon à renvoyer au CCAS Pôle Senior Autonomie, 2 rue du Lieutenant Prunetta, 66000 Perpignan

Dans le cadre de l'inscription sur le registre canicule du CCAS vos données à caractère personnel sont utilisées uniquement par le CCAS de la Ville de Perpignan ». Nous apportons une grande importance au respect de vos informations personnelles. Les données relatives à votre adresse e-mail, postale, à votre nom ou votre prénom, sont confidentielles. Vos renseignements personnels ne sont en aucun cas partagés. Vos coordonnées ne seront en aucun cas transmises à des tiers. Vos données seront détruites le 15 septembre de chaque année. Conformément à la loi « informatique et libertés » N° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement Général sur la Protection des Données, vous disposez d'un droit d'accès aux données vous concernant ou pouvez demander leur effacement. Vous disposez également d'un droit d'opposition, d'un droit de rectification, d'un droit à la limitation du traitement de vos données. (Cf. cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits). Pour exercer ces droits ou pour toutes questions sur le traitement de vos données dans ce dispositif, sous réserve de justifier de votre identité, en contactant notre Délégué à la Protection des Données (DPO) : dpo@mairie-perpignan.com. Si vous estimez après nous avoir contactés que vos droits ne sont pas respectés, vous pourrez à tout moment saisir l'autorité de contrôle (CNIL).